

Le Gallichan

DÉCEMBRE 2015

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

207, chemin de la Rivière Ouest, C.P. 38, Gallichan, (Québec) J0Z 2B0

Tél. : (819) 787-6092 Fax : (819) 787 6015

Courriel : gallichan@mrcao.qc.ca Site Internet : www.gallichan.ao.ca



*Le Conseil municipal et les employés,
vous souhaitent que cette nouvelle année
soit remplie de sérénité, de paix, de santé,
de petits plaisirs et de grandes joies...
Et que votre bonheur soit durable.*

Paix ! Harmonie ! Amour !

LA MUNICIPALITÉ

Maire : Henri Bourque

Les conseillers :

Siège #1 : Serge Marquis

Siège #2 : Claude Bourque

Siège #3 : Francine Lehouiller

Siège #4 : Raymond St-Pierre

Siège #5 : Réjean Breton

Siège #6 : Luc Adam

Directrice générale et secrétaire

Johanne Shink

Adjointe à la direction générale

Monique Coulombe

Inspecteur municipal

Richard Vallières

Courriel: inspecteurgallichan@outlook.com

Site Internet: www.gallichan.ao.ca

Courriel: gallichan@mrcao.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

MARDI : 13h15 à 16h00

MERCREDI, JEUDI, et VENDREDI :

9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00



Le CACI... ..met à votre disposition :

**un Service Internet haute vitesse et un ordinateur récent
localisé dans la salle du Conseil municipal**

MARDI : 13h15 à 16h00

MERCREDI : 09h00 à 12h00, 13h15 à 16h00 et 19h00 à 20h00

JEUDI : 09h00 à 12h00 et 13h15 à 16h00

VENDREDI : 09h00 à 12h00 et 13h15 à 16h00



Le Conseil municipal en bref ...

Lors de la séance extraordinaire du 17 novembre 2015, le Conseil a...

- ⇒ approuvé le discours du maire
- ⇒ autorisé le paiement de la part résiduelle sur l'emprunt que la municipalité de Palmarolle avait contracté pour l'achat du camion de la Régie inter municipale, affecté à la cueillette des déchets et matières recyclables .

Lors de la séance du 1^{er} décembre 2015, le Conseil a...

- ⇒ approuvé le versement de la subvention pour la fête des enfants à l'occasion de Noël
- ⇒ autorisé une coupe de bois de chauffage sur le lot municipal près de la plage Gendron
- ⇒ approuvé la confection de 2 bibliothèques ainsi que l'achat d'un ordinateur usagé pour la Gallithèque
- ⇒ autorisé l'élaboration des plans et devis pour la construction de l'usine de traitement des eaux pour l'aqueduc municipal
- ⇒ accepté de commanditer le « BINGO DINDES » de la fabrique

Séance extraordinaire du conseil : le 15 décembre

- Budget pour 2016
- Taux de taxation pour 2016
- Salaire des employés et des élus

Prochaine séance du Conseil : le 5 janvier 2016 à 19h00

La municipalité de Gallichan est à la recherche d'un employé à temps partiel, pour le déneigement des édifices municipaux et de la patinoire.

Vous êtes intéressés !

Contactez Madame Johanne Shink, directrice générale de la municipalité.

Téléphone: 819-787-6092

Courriel: gallichan@mrcao.qc.ca

Discours du maire

L'année 2015 a été marquée par plusieurs événements qui ont d'une façon ou d'une autre affecté la vie de l'ensemble de notre communauté.

Le 20 février 2015, suite à la fermeture de la période de mise en candidature, madame Francine Lehouiller, ainsi que messieurs Luc Adam et Réjean Breton sont élus sans opposition au poste de conseiller municipal. C'est le retour à la normalité au sein du Conseil municipal.

Je veux souligner le travail accompli par tous les membres du Conseil municipal. Ceux-ci ont géré la municipalité en mettant leur connaissance au service des citoyens. Leur implication et leur dévouement ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens et la bonne gestion de notre municipalité.

Je remercie également, tous nos employés qui assurent le bon fonctionnement de la municipalité. Ils travaillent dans l'ombre, mais la somme de travail accompli par cette petite équipe est colossale.

Je remercie tout particulièrement tous les bénévoles, qui animent les nombreux organismes. Ils se dévouent, pour nous offrir de meilleurs services et améliorer notre qualité de vie. Ils contribuent à faire rayonner le dynamisme de notre communauté.

VOICI UN COURT RÉSUMÉ DES ÉVÈNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2015

Acquisition de l'église

La vente d'une église est un processus qui demande plusieurs étapes, impliquant la «Fabrique de Saint-Laurent de Gallichan», la «Commission épiscopale d'Amos» et la «Corporation municipale de Gallichan» ainsi qu'un arpenteur-géomètre et un notaire.

Le certificat de localisation a permis d'identifier que le petit garage abritant les outils pour l'entretien du cimetière, était localisé sur le terrain de la municipalité. Pour régulariser la situation, une parcelle de terrain a été vendue à la «Commission épiscopale d'Amos» pour la somme de 1.00\$. Cette transaction devait être complétée avant de procéder à la vente de l'église. Le cimetière demeurant la propriété de la «Commission épiscopale d'Amos», sa superficie devait être normalisée avant de procéder à la vente de l'église.

Une autre étape importante, était l'émission d'un décret confirmant la désaffectation de l'église de St-Laurent de Gallichan comme lieu de culte et autorisant le notaire à procéder à finaliser le contrat de vente de l'église et de la parcelle de terrain où est localisé l'espace de stationnement à la Corporation municipale de Gallichan pour la somme 1,00\$.

Le contrat de vente a été signé le 21 octobre 2015 devant le notaire Bourget de La Sarre. La municipalité est maintenant propriétaire de l'ancienne église et tous les transferts de respon-

sabilités; assurances, Hydro-Québec, etc., sont complétés.

Le Conseil municipal a autorisé au début novembre, un appel d'offres auprès des firmes d'architecte de la région afin d'évaluer la structure, la fondation, l'isolation, la fenestration et de connaître les coûts pour réaliser les plans et devis nécessaires pour la transformation de l'église en un Centre communautaire.

Aqueduc municipal

Janvier 2015, le projet « Aqueduc municipal » est de nouveau en mouvement. La municipalité a rencontré monsieur René Fontaine, de la firme WSP Canada Inc., l'ingénieur désigné pour déterminer la meilleure solution de traiter l'eau et pour élaborer les plans et devis du projet.

Février 2015, nous avons reçu de la firme WSP trois scénarios. Après analyse de ceux-ci, le Conseil a retenu le scénario qui répondait le mieux aux besoins des usagers et à la capacité financière de la municipalité.

Cependant, la firme WSP Canada Inc., a informé le Conseil, qu'une étude horaire du débit d'eau consommée par les usagers du réseau était nécessaire pour obtenir le « **Permis de captage des eaux souterraines** » tel que défini dans le « Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2, r. 2) » et pour déterminer la grosseur de l'usine de traitement.

En mars et en avril 2015, le gouvernement a modifié la Loi sur le captage des eaux souterraines. Les nouvelles normes exigeaient cette étude de trois mois, afin d'identifier les habitudes de consommation de l'eau sur le réseau pour obtenir le permis et permettre la mise en fonction des pompes qui alimenteront le réseau.

Pour être en mesure de réaliser cette étude, le Conseil a approuvé l'achat d'un compteur de débit muni d'un enregistreur horaire. Les données ainsi recueillies ont été transférées sur un portable et communiquées via Internet, à la firme WSP qui les analysera et remplira les différents formulaires nécessaires à l'obtention du permis de captage des eaux souterraines.

L'enregistreur et le compteur de débit sont en place depuis le début d'août 2015, et demeureront en fonction, jusqu'à la mise en service de la nouvelle usine de traitement de l'eau.

À la fin de l'été, dans le but d'explorer des solutions moins coûteuses, le Conseil municipal a autorisé une étude de faisabilité d'un scénario consistant à creuser un deuxième puits, en réponse à plusieurs communications avec le MAMOT (*Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*) et la firme WSP.

Cette option devrait s'avérer moins coûteuse puisqu'elle élimine la nécessité de construire un réservoir de plusieurs milliers de litres, qui était nécessaire dans les scénarios proposés pour maintenir l'alimentation de l'eau potable lors des travaux de maintenance sur le réseau. Un deuxième puits permettrait d'éviter les interruptions de service sur le réseau d'aqueduc puisqu'il y aurait ajout d'un système de pompage qui alternerait entre les puits pour desservir le réseau.

La collecte des informations exigées pour obtenir l'autorisation de capter l'eau souterraine est terminée, et nous sommes en attente de l'analyse de la solution d'un 2^e puits ainsi que les

coûts estimés pour ce scénario.

CULTURAT

Dans le cadre de la démarche CULTURAT, le Conseil municipal a accepté le projet de l'artiste Jaques Baril, qui consistait à produire une œuvre appelée la « *Tour du savoir* » qui fût installée sur le site de l'ancienne école. L'installation a débuté au mois d'août lors de l'inauguration du pont et s'est poursuivie dans les mois qui ont suivi.

Plan de développement local

La municipalité devait se doter d'un «Plan de diversification et de développement économique».

Ce plan est essentiel pour que la municipalité se qualifie, pour faire des demandes de subventions en provenance du «Fonds de développement du territoire» disponible via la MRCAO.

À la suite de deux consultations de la population, le Conseil municipal avec l'aide de l'agente au développement rural du CLD, a colligé et synthétisé les informations recueillies lors de ces rencontres.

En septembre, le «Plan de diversification et de développement économique 2015 – 2018» a été soumis à la population de Gallichan et approuvé par le Conseil municipal.

Projet « Centre communautaire »

Le comité pour la transformation de l'église en Centre communautaire a été formé le 16 mars 2015. Il était constitué de représentants des organismes, de citoyens et de quelques membres du Conseil municipal, soit 19 personnes.

Chaque organisme a pu communiquer ses besoins. Lors de la compilation des mètres carrés requis pour répondre aux besoins minimaux exprimés de chaque organisme, il fut constaté que l'espace était insuffisant pour les accueillir ainsi que le bureau municipal.

Une solution fût suggérée, soit de relocaliser le bureau municipal dans l'ancien presbytère où se trouve la collection Bérubé. Le comité a également exploré différentes possibilités pour mettre en valeur cet édifice et cette collection tout en la rendant accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Conseil municipal a analysé les propositions et demandé une évaluation des coûts liés aux hypothèses retenues.

Projet ; Bureau municipal

Le Conseil a étudié les options possibles, soit l'ancien presbytère, ou l'édifice actuel, soit le 207, chemin de la Rivière Ouest. Le Conseil a demandé des évaluations afin de prendre la meilleure décision et de connaître l'ampleur des modifications obligatoires et les coûts des travaux nécessaires pour rendre les édifices publics conformes au code du bâtiment.

À la mi-octobre, la municipalité apprenait que le point de service de la «Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest» fermerait le 1^{er} janvier 2016. Les dirigeants de la «Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest» nous ont informés de leur intention d'offrir à la municipalité la possibilité d'acquérir

en priorité cet édifice. Nous sommes en attente de la proposition de la «Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest». Le Conseil devra, dans les prochains mois, évaluer cette offre versus les scénarios qui sont à l'étude.

Gestion des matières résiduelles

En 2015, nous avons dû assumer une légère hausse des coûts reliés au transport des matières recyclables chez Tricentris localisé à Gatineau.

Le Conseil municipal a autorisé la collecte des encombrants, à deux reprises, soit au mois de mai et au mois d'octobre.

Cette initiative est très populaire, et vise à encourager l'embellissement de la municipalité et simplifier le processus de disposition des encombrants.

Loisirs et culture

Le comité de la Bibliothèque étudie la possibilité de joindre le réseau «*Biblio de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec*». Un sondage est en cours pour connaître l'intérêt de la population pour ce service.

Le comité des loisirs a organisé plusieurs activités réparties à des moments forts de l'année, qui ont connu un grand succès (La Fête des neiges, la Fête nationale des Québécois, la Randonnée fantastique, etc.).

Le club «Les Retraités de Île» tiennent régulièrement des activités les mardis et jeudis après-midi à la salle du Conseil municipal, alors que le «Comité Génie des Sages» se réunit dans la même salle, chaque lundi pour une compétition amicale.

Lots intra municipaux

La municipalité de Gallichan gère 17 lots intra municipaux. Aucune activité en 2015. Cependant, nous demeurons à l'affût de tous projets porteurs qui favoriseront le développement de la municipalité.

Plan d'urbanisme

Le Conseil est toujours en attente de l'acceptation de la demande de dézonage soumise à la Commission de Protection du territoire agricole pour inclure dans le périmètre urbain, le chalet du Club des Chevaliers d'Iberville et le site de l'aqueduc municipal qui est localisé en zone agricole (zone verte).

Schéma d'aménagement et de développement

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), a demandé à la MRCAO de nouvelles modifications au schéma d'aménagement du territoire. Le règlement d'aménagement de notre municipalité est intégré à celui de la MRCAO. Nous avons à quelques reprises discuté des modifications demandées par le Ministère avec le représentant de la MRCAO. Les modifications consistaient à réduire le périmètre de certaines zones. Le Conseil de la MRCAO devrait approuver la troisième version du Schéma d'aménagement et de développement, le 18 novembre 2015.

Sécurité incendie

L'entente avec la municipalité de Rapide-Danseur a pris fin le 31 décembre 2014 et n'a pas

été renouvelée pour 2015.

Le poste de technicien en sécurité incendie, a été comblé ce printemps et le plan de mise en œuvre du «**Schéma** de **C**ouverture de **R**isques en **S**écurité **I**ncendie (**SCRSI**)» se poursuit lentement. L'évaluation des firmes ou entreprises qualifiées à «haut risque» a débuté.

L'abri Harnois a été vendu au début de l'automne à l'entreprise «Location Lauzon».

Je profite de l'occasion pour remercier les membres de la brigade en sécurité incendie, pour leur aide lors d'activités et leur implication pour assurer la sécurité de tous nos citoyens.

Voirie municipale

Au début d'août, après 15 mois d'attente, monsieur Luc Blanchette, ministre délégué aux Mines et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, monsieur Samuel Doré, attaché politique de monsieur François Gendron, vice-président de l'Assemblée nationale et député d'Abitibi-Ouest et monsieur Yves Coutu, directeur régional de Transports Québec, procédaient à l'inauguration officielle, du nouveau pont enjambant la rivière Duparquet.

À l'hiver 2015, nous avons demandé à la population de nous suggérer un nom pour désigner le nouveau pont. Nous avons reçu plusieurs suggestions. Les membres du Conseil ont procédé à l'analyse des suggestions en utilisant un système de pointage à l'aveugle. Le nom du pont ayant obtenu le plus de points est «**Pont Chevalier d'Iberville**». Cette suggestion a été déposée à la Commission de toponymie du Québec pour approbation. Nous sommes en attente d'une réponse de la Commission.

À la suite de problèmes de livraison du calcium, l'abat-poussière a été étendu sur les chemins à la fin juin seulement.

Le projet de remplacement du MTQ du ponceau enjambant le ruisseau Perron, d'une durée de 16 semaines, a nécessité la fermeture complète du chemin de Gallichan, à deux reprises pour quelques jours. Cependant, durant la période des travaux, la circulation s'est faite, en alternance à cet endroit.

Des travaux de correction ont été faits sur le chemin de la Rivière-Est à l'entrée du village pour retirer la couche de «Silt» qui occasionnait des déformations à cet endroit. Nous avons également préparé la structure du chemin afin de recevoir la couche d'asphalte que le MTQ a installé comme mesure compensatoire à la dégradation rapide de la chaussée causée par l'augmentation du trafic, à la suite de la fermeture du pont.

Le MTQ a également asphalté une partie du chemin de la Rivière Ouest à la sortie du village.

La municipalité a procédé au rechargement du chemin des Rangs 4 & 5, à l'extrémité Sud de celui-ci, sur une distance de 900 mètres. Nous avons également rechargé le chemin des Rangs 10 & 1 sur une distance de 400 mètres.

Divers travaux de drainage de fossés ainsi que le remplacement et/ou le nettoyage de ponceaux obstrués ont été réalisés.

Le nivelage, la coupe des branches, la lutte continue contre les dommages causés par les castors, et l'hiver, l'ouverture des cours des édifices municipaux et des chemins sont des éléments représentatifs de nos interventions sur l'ensemble du réseau routier.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ - 2015 :

Nous avons terminé l'année financière 2014 avec un surplus de 2 858 \$

Le Conseil a adopté pour 2015, un budget équilibré de 818 791 \$, sans augmentation de la taxe générale.

La rémunération des élus pour 2015 était de;

5 295 \$ pour le maire

1 765 \$ pour les conseillers

Cette rémunération est au 2/3 imposable et 1/3 non imposable.

Une somme additionnelle de 30.00\$ par présence aux séances ordinaires ou extraordinaires est allouée pour chaque séance de travail.

Comme prescrit par la loi, j'ai déposé à la Table du Conseil municipal la liste de nos fournisseurs qui ont fourni des services entre novembre 2014 et novembre 2015, pour une somme supérieure à 2 000\$ et dont le total est supérieur à 25 000\$.

ORIENTATIONS POUR 2016

Les finances pour l'année 2016

Le budget 2016 sera adopté le 15 décembre 2015.

La rémunération des élus et des employés de la municipalité sera déterminée lors de la séance extraordinaire du Conseil, le 15 décembre 2015.

En plus de la gestion quotidienne des infrastructures et des services offerts par votre municipalité, nous désirons mener à terme les actions suivantes :

- Terminer les travaux d'amélioration au réseau d'aqueduc municipal
- Définir les orientations et privilégier les options réalisables à moyen terme, dans le dossier des bâtiments municipaux
- Projet de transformation de l'église en Centre communautaire
- Aménagement ou relocalisation du Bureau municipal
- Réflexion pour déterminer la vocation de l'ancien presbytère
- Poursuivre la consolidation de nos infrastructures routières en fonction des ressources disponibles

Nous désirons également faire cheminer les dossiers suivants :

- Participer à l'étude sur la possibilité de regrouper au sein de la MRCAO, certains ser-

vices pour en diminuer les frais de fonctionnement

- Terminer l'élaboration de la politique MADA «*Municipalité Amie Des Aînés*» en collaboration avec la MRCAO
- Promouvoir l'implication des citoyens à la vie communautaire
- Accroître le sentiment d'appartenance des citoyens à leur communauté
- Définir nos orientations en protection de l'environnement

CONCLUSION

J'ai tenté par ce rapport de vous donner un aperçu du travail accompli par le Conseil municipal au cours de la dernière année, et des dossiers qui retiendront notre attention en 2016.

Henri Bourque,

Maire de Gallichan

La Fabrique de la paroisse Notre-Dame de la Merci de Palmarolle

... vous invite à un :



CONCERT DE NOËL



M. Raymond St-Pierre et M. Jean-Marie Vigneault

Vous interpréteront de beaux airs de Noël.

Dimanche le 20 décembre 2015, à 14h00

Église de Palmarolle

Entrée : Adulte : 10 :00 \$

Secondaire : 5 :00 \$

Moins de 12 ans gratuit

Billets en vente après les messes, auprès des marguilliers et à l'entrée.



C.P. 546, La Sarre J9Z 3J3 Tél : 819.339.3356 courriel: info@cpsao.org

SAVIEZ-VOUS QUE...

De 2007 à 2011, en Abitibi-Ouest, 26 personnes se sont enlevées la vie, dont 22 hommes et 4 femmes. On estime que dans notre MRC, il y a au moins 260 personnes qui ont été touchées de près par le suicide d'un être cher durant ces 5 années.

Le suicide n'est jamais causé par un seul facteur ou un seul événement.

Le suicide c'est l'accumulation et l'interaction de **plusieurs facteurs** à un moment particulier de la vie d'une personne qui peuvent l'amener à vivre de la détresse, du désespoir et à avoir des idées suicidaires. Elle peut alors en arriver à penser que la mort est une option à son désespoir.

Le suicide chez les hommes, pouvons-nous les aider?

Pour prévenir de façon efficace le suicide chez les hommes, beaucoup de travail reste à accomplir et ce travail, c'est la responsabilité de tous : parents, enseignants, politiciens, etc.

Quelques pistes de solutions maison :

Prévenir le suicide, c'est promouvoir la socialisation et le soutien social chez les hommes ainsi que les facteurs de protection tels la demande d'aide et la valorisation du rôle de la paternité.

Le soutien de l'entourage a un impact sur la santé de l'individu, sur son rétablissement et possèderaient même des vertus immunitaires en plus de diminuer les comportements suicidaires d'après une étude réalisée en 1970.



Le club Les Retraités de l'Île de Gallichan



Suite au vote pris lors de la rencontre spéciale du mardi 1^{er} décembre 2015, à la salle du 307, chemin de la Rivière Ouest, le club Les Retraités de l'Île de Gallichan vous informe de son adhésion à la FADOQ.

Vous êtes les bienvenus.

Les cartes de membres sont disponibles auprès de madame Clémence Châteauvert, au numéro de téléphone : 819-787-6910.

Gallithèque



Suite au sondage de novembre, nous voulons remercier les 14 personnes qui ont participé.

Considérant le manque d'intérêt de la population de Gallichan pour rejoindre le réseau Biblio, nous continuerons à vous servir comme d'habitude et acheter nos nouveautés selon les goûts et suggestions de nos membres.

Par contre selon vos réponses, nous avons décidé de faire des changements afin de se rendre plus disponible pour vous et vos enfants.



Pour rejoindre nos plus petits, nous vous invitons à « **L'heure du conte** » qui comprendra également une activité bricolage.
Nous débuterons le **3 janvier 2016**.

Nouvelles heures d'ouverture:

Dimanche : 10h30 (heure du conte) **le premier dimanche de chaque mois.**

Lundi : 13h00 à 13h30, avant le GÉNIE DES SAGES.

Mercredi : 18h30 à 19h30.

Rappel des tarifs pour abonnement par année : Adulte : \$ 5,00

Enfant : \$ 2,00 (0 à 11 ans)

Merci à nos bénévoles 2015 : Pauline Pellerin, Ginette Baril, Carine Ayotte, Annick Pigeon, Françoise Gingras, Judith Sylvain, Josée Corriveau et Francine Lehoullier

Merci aux 3 personnes qui nous ont mentionné leur intérêt de se joindre à nous.

Merci à nos membres de nous faire confiance. En espérant vous voir en grand nombre en 2016 considérant notre nouveau pont disponible.

**Attention : la bibliothèque sera fermé le 23 décembre
et le 30 décembre 2015.**

Joyeux Noël et Bonne année.

LA FABRIQUE DE GALLICHAN
188, Chemin Gallichan
Gallichan (Québec) J0Z 2B0

AVIS DE CONVOCAATION

Mesdames les paroissiennes, Messieurs les paroissiens de Gallichan,

Veillez prendre avis qu'une assemblée des paroissiens de la paroisse de Gallichan aura lieu Samedi, le 02 Janvier 2016 après la messe de 19h00 à l'église de Gallichan pour élections de marguilliers.

Les postes en élections sont : - Mme Carole Rivard, rééligible;
- Mme Johanne Shink, rééligible;

Gallichan, le 7 Décembre 2015

Johanne Shink

Johanne Shink
Sec.-trés.





COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-LAURENT DE GALLICHAN

➤ Horaire des offices:

- Célébration samedi, 12 déc. 2015 à 19h00
- Messe samedi, 19 décembre 2015 à 19h00
1- Pour le repos de l'âme de M. Jean Hallé ...
par Mme Liliane Larouche et M. Réal Bruneau

2- Pour le repos de l'âme de Mme Rachel Verret ...
par Mme Michelle Verret

• Messe de Noël

Jeudi 24 déc. 2015 à 20h00

- 1- Pour le repos de l'âme de M. Roland Larochelle et de son épouse Mme Rita Pelletier*
- 2- Pour le repos de l'âme de M. Rolland Chénard par ... son épouse Mme Madeleine Bossé Chénard
- Messe samedi, 02 janvier 2015 à 19h00
1- Pour le repos de l'âme de M. Conrad Larouche et de son épouse Mme Margot Tremblay ... par Mme Liliane Larouche et M. Réal Bruneau
2- Pour le repos de l'âme de M. René Lirette*
- Célébration samedi, 09 janvier 2015 à 19h00
- Collectes aux funérailles

➤ Sacrement du pardon:

Samedi le 19 décembre prochain à 19h00 des enfants de notre communauté seront initiés à leur premier sacrement du pardon. Ce sont: Léo Perron, Mélianne Larochelle et Roch Chabot.

➤ Élections des marguilliers:

L'assemblée de Fabrique

Au Québec, l'administration des paroisses est encadrée par une Loi de l'Assemblée Nationale du Québec, la Loi sur les Fabriques. (Voir la page suivante pour plus de détails)



➤ Élections des marguilliers(suite):

L'assemblée de Fabrique est composée de six marguilliers élus par les paroissiens, et d'un(e) président(e) d'assemblée nommé(e) par l'évêque.

Au début de la prochaine année, les paroissiens seront appelés à se présenter sur chacun des trois(3) postes en élection.

Composition de l'assemblée actuelle:

Président: Claude Bourque

Marguilliers: Clémence Châteauvert, Carmelle Rivard, Johanne Shink, Carolle Rivard et Julie Lambert.

Votre implication est essentielle à la poursuite des activités liturgiques dans notre paroisse.

Nous comptons sur votre participation.

➤ Activités de financement

Le BINGO-DINDE annuel se tiendra à la salle municipale (*sous-sol de l'église*), dimanche le 13 déc. 2015 à 19h30.

Bienvenue à tous!

**Merci de supporter le maintien
des activités religieuses de votre paroisse.**



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-LAURENT DE GALLICHAN

Le Conseil de Fabrique

- **L'assemblée de Fabrique**
- Au Québec, l'administration des paroisses est encadrée par une Loi de l'Assemblée Nationale du Québec, la Loi sur les Fabriques. Cette loi civile permet donc à une Fabrique *d'acquérir, de posséder, de détenir et d'administrer des biens pour les fins de l'exercice de la religion catholique romaine dans la paroisse pour laquelle elle est formée.* (Loi sur les Fabriques, art. 13.)
- L'assemblée de Fabrique est composée de six marguilliers élus par les paroissiens, chacun pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, et du curé de la paroisse qui préside la Fabrique.
- Le rôle du curé consiste à représenter officiellement la Fabrique et à présider les rencontres.
- L'évêque peut aussi nommer à la demande du curé un président d'assemblée qui n'est pas un marguillier élu. Un des marguilliers peut être nommé par l'évêque vice-président d'assemblée, toujours à la demande du curé. Le rôle du président d'assemblée, ou en son absence du vice-président est de convoquer et de présider les assemblées de Fabrique. Lorsque l'évêque nomme ces officiers, le curé ne peut plus ni convoquer ni présider une assemblée.
- L'Assemblée de Fabrique voit à l'élaboration du budget, au financement des activités pastorales, à l'entretien des bâtiments, à la rémunération des employés, au respect des différentes lois et des différents règlements diocésains.
- Les marguilliers se réunissent environ six fois l'an et assument diverses responsabilités d'administration et d'entretien



Société
canadienne
du cancer

Le nouveau MÉMO-MAMO de la Société canadienne du cancer : un cadeau de Noël pour les femmes qui nous tiennent à cœur!

Lise Dion invite les Québécoises à passer une mammographie aux deux ans

Le nouveau Mémo-mamo, le porte-clé de la Société canadienne du cancer (SCC) qui montre l'efficacité de la mammographie pour dépister un cancer du sein, est présentement en vente dans les pharmacies Jean Coutu jusqu'aux fêtes, au coût de 5 \$. Lise Dion, porte-parole de la campagne pour une septième fois, profitera de la campagne pour inviter les Québécoises à passer une mammographie.

« Toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans sont invitées à passer une mammographie aux deux ans. Comme plus de 600 000 autres femmes, je participe au Programme québécois de dépistage du cancer du sein, un geste qui peut sauver une vie, déclare Lise Dion, porte-parole de la campagne Mémo-mamo de la SCC. Le nouveau Mémo-mamo est non seulement joli, il démontre clairement que la mammographie est la méthode la plus fiable pour détecter un cancer du sein. C'est aussi un cadeau de Noël idéal pour toutes les femmes qui nous tiennent à cœur! »

Une nouveauté pour les fêtes qui peut sauver des vies!

Avec son allure chic et nouveau genre, le Mémo-mamo est parfait comme cadeau de Noël pour les femmes qui nous tiennent à cœur. Jusqu'à Noël, les pharmacies Jean Coutu de la région vendront le Mémo-mamo de la SCC au coût de 5 \$ chacun au comptoir des ordonnances. Il sera aussi offert au bureau régional de la SCC, 210, 9^e Rue, Rouyn-Noranda, 819 762-6707. Tout l'argent recueilli sera remis à la SCC.

Avec deux perles de tailles différentes, le nouveau Mémo-mamo de la SCC est un outil éducatif qui illustre l'efficacité de la mammographie. La grosse perle blanche, de la taille d'une pièce de 25 cents, représente la bosse de grosseur taille moyenne généralement détectée par une femme elle-même. La petite perle rose représente le type de lésion pouvant être décelée à l'aide de la mammographie, laquelle peut être aussi petite qu'une tête d'épingle.

« La vente du porte-clés Mémo-mamo sensibilise annuellement depuis cinq ans les Québécoises à l'importance du dépistage du cancer du sein. À ce jour, la mammographie demeure le moyen le plus efficace de détecter de façon précoce le cancer du sein. Lorsque le cancer du sein est diagnostiqué très tôt, le choix des traitements est plus grand, ces derniers sont moins agressifs et les chances de guérison sont meilleures », a souligné Muguette Lacerte, ambassadrice régionale du Mémo-mamo.

Chaque jour, la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies. Grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, elle lutte pour prévenir plus de cancers, permettre à nos chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie. **Sauvons plus de vies.** Visitez cancer.ca ou appelez-nous au **1 800 267-6707**.

Renseignements : Nancy Dumais, Agente des services à la communauté
Société canadienne du cancer, Abitibi-Témiscamingue / Jamésie, 819 762-6707 et ndu-mais@quebec.cancer.ca

RENDU SUR L'AUTRE VERSANT DE MA VIE

*J'ai cherché à savoir « À quoi ça sert la vie ? »
J'ai cherché dans les sports et les voyages.
J'ai cherché dans la politique et les performances.
J'ai cherché dans les religions et les livres.
J'ai cherché dans le travail acharné et le luxe.
J'ai cherché de toutes les façons.
J'ai même cherché des façons de chercher.
Un beau jour, j'ai trouvé sans chercher.
J'avais cherché trop loin, à l'extérieur, dans les autres.
J'avais cherché l'impossible pour m'apercevoir qu'il
n'y avait rien à trouver.
On le possède tous à l'intérieur de nous.
Maintenant que je sais que la vie est faite de petits
et de grands moments présents.
Maintenant que je sais qu'il faut se détacher pour
aimer plus fort.
Maintenant que je sais que le passé ne m'apporte rien.
Maintenant que je sais que le futur me fait parfois
souffrir d'angoisse et d'insécurité.
Maintenant que je sais qu'on n'a pas besoin de voyager
dans l'astral pour être heureux sur cette terre.
Maintenant que je sais que la bonté et la simplicité sont
essentiels et que pour rendre les autres heureux
je dois l'être d'abord.
Maintenant que je sais qu'on peut aider les autres surtout
par l'exemple et le rayonnement.
Maintenant que je sais que l'acceptation est un gage de
bonheur et que la nature est mon meilleur «Maître».
Maintenant que je sais : la réponse vient du même endroit
que la question.
Maintenant que je sais que je vis !
alors maintenant, je vis tout simplement !*

Joindre les mains, c'est bien; mais les ouvrir, c'est mieux !



NOËL 100% TÉMIS:

Une série de capsules vidéo pour un Noël 100% témiscamien

À l'approche des fêtes, la petite équipe de TV Témis a eu l'idée de mettre sur pied un concept inédit. Il s'agit d'une série de 20 capsules vidéo qui seront diffusées sur le web dès le 1er décembre, à raison d'une capsule par jour, jusqu'au 20 décembre. Les capsules seront également en rediffusion sur les ondes de TV Témis pendant toute la période des fêtes.

« Il s'agit en quelque sorte d'un calendrier de l'Avent nouveau genre ou encore, d'un petit guide d'idées pour passer un Noël 100 % témiscamien. Chaque capsule proposera des idées de cadeaux fait par les artisans d'ici, des recettes simples à base de produits régionaux ou encore, des suggestions de sorties et d'activités à faire au Témiscamingue pendant la période des fêtes », précise Chloé Beulé-Poitras, directrice de TV Témis.

Les capsules seront diffusées à l'adresse tvtemis.blogspot.ca et pourront se partager sur les réseaux sociaux à mesure qu'elles seront accessibles. Pour cette première édition de Noël 100% Témis, la télévision du Témiscamingue a pu compter sur la collaboration spontanée d'une équipe de chroniqueurs et chroniqueuses qui ont accepté avec plaisir de partager leurs coups de cœur régionaux pour un Noël 100% témiscamien.

Le projet a également bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires, soit Desjardins, La Foire Gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien, La Chambre de commerce Témis-Accord, la Commission Culturelle du Témiscamingue, la Fabrique de Geppetto, L'Éden Rouge et les municipalités de Laverlochère, Angliers et St-Eugène.

La première capsule est déjà en ligne et nous invitons les citoyens et citoyennes à découvrir ce petit guide et à le partager dans leur réseau, afin de contribuer eux-aussi à ce Noël 100% témiscamien.

www.tvtemis.blogspot.ca

<http://culturat.org/documents/api/v1/44f38af9c4a8551955acd9b450930e3a113aec63ebfe19ac17de293514f90b79.png>

<http://culturat.org/documents/api/v1/1c554615f443141ada2e4844d75bee96d5e5e52b414f53c79ce941498ae4709c.pdf>

<http://culturat.org/documents/api/v1/1c554615f443141ada2e4844d75bee96d5e5e52b414f53c79ce941498ae4709c.pdf>

<http://culturat.org/documents/api/v1/1c554615f443141ada2e4844d75bee96d5e5e52b414f53c79ce941498ae4709c.pdf>

Chloé Beulé-Poitras, directrice générale de TV Témis

TV Témis

chloe.bp@tvtemis.net

819-723-2814

[Visualiser le communiqué sur le site de CulturAT](#)



Les enfants de 0 à 6 ans de la région auront leur propre festival dès mai 2016 : Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue

C'est maintenant officiel, les enfants de 0-6 ans de l'Abitibi-Témiscamingue auront leur propre festival dès mai 2016 grâce à la récente adhésion de la région au réseau Petits bonheurs. L'Abitibi-Témiscamingue devient donc par le fait même la première région à adhérer à ce réseau qui vise à sensibiliser les enfants de 0 à 6 ans aux différentes disciplines artistiques et à leur permettre d'explorer le monde de la création. La région aura donc la chance de voir se déployer sur tout son territoire une multitude de spectacles et d'ateliers s'adressant aux enfants de 0 à 6 ans du 1^{er} au 31 mai 2016, dates de la première édition de *Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue*.

C'est suite au Forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes qui s'est tenu en février 2015 que des liens se sont tissés entre différents intervenants culturels de la région. Lors de ce Forum, ils ont été plusieurs à signifier leur intérêt face à la clientèle des tout-petits. La Ville de Val-d'Or, qui travaillait déjà à une affiliation avec le réseau Petits bonheurs, a choisi à partir de cet instant d'élargir ses démarches au niveau régional étant donné l'enthousiasme manifesté par l'ensemble des forces vives sur le territoire. Actuellement, ce sont des représentants de municipalités, MRC, bibliothèques, salles de spectacles et centres d'exposition qui s'investissent activement dans la démarche.

Ainsi, en mai 2016, une grande variété d'ateliers d'expérimentation touchant l'ensemble des disciplines artistiques et de spectacles à l'intention des 0 à 6 ans, spécialement conçus et réalisés par des artistes professionnels, sera présentée en Abitibi-Témiscamingue. La grande qualité de la programmation à venir ne portera toutefois pas atteinte à l'accessibilité puisqu'il fait partie des objectifs de Petits bonheurs, né dans l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve, de proposer une grille tarifaire abordable visant à permettre aux enfants de milieu économiquement plus faible d'assister aux activités.

Le Réseau Petits bonheurs est composé de diffuseurs pluridisciplinaires, spécialisés, municipaux ou de tout autre organisme professionnel de diffusion artistique admis par ses membres. Jusqu'à tout récemment, le réseau était formé exclusivement d'arrondissements, de villes et d'organismes. En juin dernier, l'Abitibi-Témiscamingue est devenue la première région à intégrer leurs rangs. Ainsi, elle pourra se partager les obligations liées à son adhésion avec l'ensemble de ses parties prenantes, ce qui pourra permettre à plusieurs petits organismes, municipalités et quartiers ruraux de s'intégrer à la démarche à moindre risque. Faire partie du réseau permettra également à *Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue* de bénéficier de l'expertise de diffuseurs spécialisés en petites enfance ainsi que d'une grande notoriété à l'échelle nationale et même, internationale.

C'est en présence de Marc Hervieux, l'un des grands parrains de Petits bonheurs depuis maintenant plus de 5 ans, que s'est déroulé ce lancement cet après-midi à l'Agora des Arts de Rouyn-Noranda. « Petits bonheurs c'est vraiment un beau festival », souligne-t-il. « Il permet l'éveil des tout-petits à la culture et c'est probablement un des plus beaux cadeaux que l'on peut leur faire. »

Tous les détails de la programmation de ce nouveau festival en région devraient être annoncés en mars 2016.



LE CLUB LES CHEVALIERS D'IBERVILLE

VOUS INFORME QUE SES ACTIVITÉS
DÉBUTERONT

LE 8 JANVIER 2016 À 19h00

LES SOUPERS CHAUDS DÉBUTERONT LE 10 JANVIER 2016

VOICI LES HEURES D'OUVERTURE :

VENDREDI : 19h00 À 24h00

SAMEDI : 13h00 À 22h00

DIMANCHE : 13h00 À 20h00

LES CARTES DE MEMBRES SONT DISPONIBLES AU CLUB
OU AUPRÈS DE LA DIRECTION :

Sylvain Bernier, Gloria Miville, Gertrude Côté, Lauraine Fluet,
Claude Bourque, Lucille Miville et Guylaine Fluet

Au coût de 10.00\$

LES INTÉRESSÉS À GARDER LES FINS DE SEMAINES
SONT LES BIENVENUS

POUR INFORMATION : 819-787-6265

819-787-6916

**Rencontre- réunion
beignes et café, le 13 décembre à 13 heures.**



LES ANNIVERSAIRES



DÉCEMBRE:

fleur du mois ; narcisse
pierre du mois; turquoise

Rachel Bélanger; le 20

Emmanuelle Gélinas; le 22

Gisèle Prince; le 28

JANVIER :

fleur du mois ; oeillet
pierre du mois; grenat

Yolande Carrier; le 1

Éva Gourde; le 9

Guy Chatelle; le 9

Félicitations...

à Nancy Shink et Sylvain Bourque qui célèbreront leur anniversaire de mariage le 19 décembre.

Bonne et Heureuse Année



Message du Comité du journal

Une copie PDF du journal

« **LE GALLICHAN** »

est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse:

www.gallichan.ao.ca sous l'onglet « **Journal** ».

À tous ceux qui le désirent, nous pourrions aussi transmettre une copie couleur en format PDF, si vous nous communiquez votre adresse courriel à l'adresse suivante:

legallichan@gmail.com

Merci de nous faire parvenir vos textes

avant le jeudi, 7 janvier 2016

TROUVONS DE NOUVELLES TRADITIONS !

Nous le savons tous, à Noël, notre consommation monte en flèche. Les traditions contribuent, plus qu'on ne pourrait le croire, à notre production de déchets et de matières recyclables. Re-voyons nos pratiques afin de les faire évoluer vers de nouvelles traditions écoresponsables.

PRÉPAREZ UN CALENDRIER DE L'AVANT RÉUTILISABLE plutôt que d'acheter un calendrier suremballé, contenant des friandises qui sont souvent de piètre qualité. Le site www.hellocoton.fr/idees-calendriers-de-l-avent-g33 vous propose des idées originales de calendriers à faire soi-même.

DIMINUEZ VOS EMBALLAGES. Deux façons vous sont proposées :

Utilisez des boîtes ou sacs cadeaux que vous réutiliserez d'année en année ;

Bricolez des emballages originaux et personnalisés à partir de tissus ou foulards, ou même avec des circulaires, calendriers et sacs en papier qui, autrement, auraient pris le chemin du bac de recyclage. Consultez le site www.muramur.ca/creer/projets-diy/emballage-cadeau-original-1.1558347 pour des idées emballantes !

UTILISEZ DE LA VAISSELLE DURABLE AINSI QUE DES NAPPES ET SERVIETTES EN TISSU pour vos réceptions. Ces accessoires sont beaucoup plus élégants que le plastique et le papier. Débutez une nouvelle tradition en organisant un tirage pour déterminer l'équipe qui aura le plaisir de laver la vaisselle !

LES ENNEMIS DU BAC BLEU À NOËL

Boîtiers de CD ou DVD;	Papier métallisé;
Cassettes, CD et DVD;	Photos;
Choux et rubans;	Plastiques numéro 6
Corde, ficelle;	Ruban adhésif;
Papier ciré;	Styromousse.

En vrac dans le bac bleu

Évitez de mettre vos matières recyclables dans un sac ou une boîte avant de les déposer dans le bac bleu.

Des questions ? Écrivez-nous : bottinvert@mrcao.qc.ca

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

ÉCOCENTRE ET CVMR
FERMÉS

les 25 et 26 décembre 2015

et

les 1^{er} et 2 janvier 2016

Écocentre et Centre de valorisation des
matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
Téléphone : (819) 333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest
6, 8^e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6
Téléphone : (819)339-5671
Courriel mrcao@mrcao.qc.ca

VOTRE CAISSE VOUS INFORME



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES



Assurance voyage Desjardins avec protections supérieures : rabais de 3 jours

Vous partez pour un long week-end de 3 jours? Profitez d'une assurance voyage sans frais qui vous offre des protections supérieures, dont les soins de santé d'urgence, l'annulation et la perte de bagages. Vous voyagez plus de 3 jours? Appliquez votre rabais sur la durée totale de votre séjour! *

**Certaines conditions s'appliquent.*



Desjardins est fier d'être commanditaire provincial de l'Opération Nez rouge depuis 32 ans.
POUR UNE SOIRÉE QUI FINI BIEN :

- Téléchargez l'application mobile Nez rouge
- Appelez l'Opération Nez Rouge
1 866-DESJARDINS



Congés fériés de la période des Fêtes

En raison des Fêtes de «Noël et du Jour de l'An» nos bureaux seront fermés :

Vendredi 25 décembre & lundi 28 décembre 2015 et vendredi 1^{er} janvier 2016 & lundi 4 janvier 2016

Nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.

En cette période de fêtes,

Que Noël soit haut en couleur, qu'il laisse derrière lui des souvenirs débordant de bonheur !

Que la nouvelle Année vous apporte Santé, Prospérité et Réussite !

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!

www.desjardins.com/avantages



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble



Le 25 décembre est arrivé, fêtons Noël!

Paix et amour en ce beau jour de Noël!

Chaque moment passé avec les êtres chers est indispensable à notre épanouissement et à notre bonheur. La fête de Noël est une belle occasion pour vous manifester tout notre attachement, et souhaiter que se réalisent tous vos désirs pour la nouvelle année!

L'équipe du journal

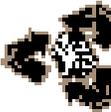
Message important

Une erreur s'est glissée dans le calendrier
de janvier et février 2016
concernant la cueillette des déchets et de la récupération.

**S.V.P. remplacer le calendrier publié en novembre
par celui-ci.**

Merci !

JANVIER 2016

Dim.	Lun.	Mar.	Merc.	Jeu.	Vend.	Sam.
					1	2
3	4	5 	6	7 	8	9
10	11	12	13	14 	15 	16
17	18	19	20	21 	22	23
24	25	26	27	28 	29	30
31						



Cueillette des déchets :



Réunion régulière du conseil :

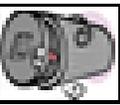
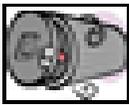


Cueillette de la récupération :



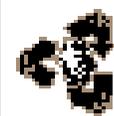
Le Gallichan :

FÉVRIER 2016

Dim.	Lun.	Mar.	Merc.	Jeu.	Vend.	Sam.
	1	2 	3	4 	5	6
7	8	9	10	11 	12 	13
14	15	16	17	18 	19	20
21	22	23	24	25 	26	27
28	29					



Cueillette des déchets :



Cueillette de la récupération :



Réunion régulière du conseil :



Le Gallichan :